



Envoyé en préfecture le 03/03/2020
Reçu en préfecture le 03/03/2020
Affiché le 03/03/2020
ID : 063-200071199-20200224-CCPL_2020_25-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	35 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 14 février 2020
Date d'affichage : 14 février 2020

SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de février à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Effiat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Jean-Jacques MATHILLON, David MOURNET, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLÈRE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT
André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER

Absents représentés

Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER, Jean-Claude PAPUT,

Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Gilles MAS,

Secrétaire de séance : Fabienne GASTON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-25 : **ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE A DIVERS ORGANISMES - APPEL A COTISATIONS 2020**

Rapporteur : Christian DESSAPTLAROSE

Monsieur le Président présente le tableau des appels à cotisation pour l'année 2020.

Associations ou agences	Cotisations 2019	Cotisations 2020
ADIL	2 089,00 €	2 089,00 €
Aduhme	23 193,00 €	23 247,00 €
CRAIG	2 149,40 €	2 149,40 €
Mission locale Riom Limagne Combrailles	19 311,00 €	19 311,00 €
Mission locale Bassin Thiernois	7 179,27 €	7 838,89 €
ADIT	3 600,00 €	3 600,00 €
AGSGV	1 289,64 €	1 289,64 €
C.A.U.E.	2 149,40 €	2 149,40 €
A.M.F.	1 008,27 €	1 030,51 €
A.D.C.F.	2 245,64 €	2 256,87 €
Initiative Riom Combrailles	4 624,18 €	4 624,18 €
Club Entreprises et territoires	90,00 €	180,00 €
Macéo	1 000,00 €	1 000,00 €
Aradel	200,00 €	200,00 €
Auvergne Rhône Alpes Entreprises	100,00 €	100,00 €
AVICCA	1 400,00 €	1 415,00 €
Cap rural	500,00 €	500,00 €
Total	72 128,80 €	72 980,89 €

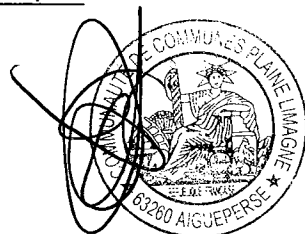
Organismes de regroupement	Cotisations 2019	Cotisations 2020
Métropole Clermont Vichy Auvergne	11 245,00 €	11 245,00 €
Pays de Vichy-Auvergne	9 428,00 €	9 428,00 €
SIAD Lezoux	13 778,38 €	16 232,02 €
Office de tourisme intercommunal Terra Volcana (EPIC)	61 000,00 €	70 000,00 €
Total	95 451,38 €	106 905,02 €

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- de valider les cotisations pour l'année 2020 énoncées ci-dessus,
- d'inscrire au budget 2020 les sommes nécessaires au paiement des cotisations,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
 Au Registre sont les signatures
 Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
 A Aigueperse, le 03/03/2020
 Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

